

**PROCÈS-VERBAL
DE LA QUATRIÈME
RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 31 JANVIER 2012 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN**

PRÉSENCES

REPRÉSENTANT (ES) :

École des Boisés	Lysa Di Cicco
École Immaculée-Conception	Geneviève Brunelle
École institutionnelle de la Passerelle – Masson – Le Sablon d’Or	Dannie Lambert
École institutionnelle de la Vallée-de-Mékinac – La Providence	Patricia Bordeleau
École institutionnelle La Croisière - Plein Soleil – Primadel	Isabelle Thiffeault
École institutionnelle Shawinigan-Sud	Mélanie Plamondon
École Laflèche	Kevin Nzoula-Mendome
École Notre-Dame (<i>Notre-Dame-du-Mont-Carmel</i>)	Annie Boucher
École Saint-Jacques	Sylvie Mercier
École Sainte-Marie	Sonia Lampron
École secondaire des Chutes	Hugo Royer
École secondaire du Rocher	Yves Cossette
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage	Émilie Béland

SUBSTITUTS :

École institutionnelle Lac-à-la-Tortue – Saint-Georges	Jasmine Nadeau
École institutionnelle de Sainte-Flore - Saint-Paul	Jean-François Lopez
École institutionnelle Saint-Charles-Garnier – Saint-Joseph	Marie-Claude Hardy

ABSENCES :

Carrefour Formation Mauricie	(Aucun représentant)
Centre d’éducation des adultes du Saint-Maurice	(Aucun représentant)
École Antoine-Hallé	Bruno Robert
École Centrale	(Aucun représentant)
École de la Tortue-des-Bois	(Aucun représentant)
École forestière de La Tuque	(Aucun représentant)
École institutionnelle de la Petite-Rivière	Dave Bornais
École institutionnelle des Vallons – Notre-Dame-de-la-Joie – Notre-Dame-des-Neiges	Marie-Claude Ferron
École institutionnelle Jacques-Buteux	Nicole Therrien
École Notre-Dame-de-l’Assomption	(Aucun représentant)
École secondaire Champagnat	(Aucun représentant)
École secondaire Paul-Le Jeune	Nancy Genest
École secondaire Val-Mauricie	René Houle

Madame Kathleen Grenier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

04.01 PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM ET MOT DE BIENVENUE

Madame Isabelle Thiffault souhaite la bienvenue à tous et remercie de leur présence les membres.

04.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 04.01 Présences, constatation du quorum et mot de bienvenue;
- 04.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 04.03 Invitée de la Commission scolaire de l'Énergie, Mme Maryse Demers, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes):
 - Les concentrations offertes au secondaire;
 - L'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année;
- 04.04 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2011 et suivi;
- 04.05 Période réservée à l'assistance;
- 04.06 Correspondance;
- 04.07 Rapport de la trésorière;
- 04.08 Rapport des commissaires parents;
- 04.09 Rapport de la représentante du CCSEHDAA;
- 04.10 Rapport de la représentante au comité du transport scolaire;
- 04.11 Comités de travail : - cartable;
 - conférence/formation;
 - cybercivisme : récolte des questions des membres;
- 04.12 Planification stratégique de la Fédération des Comités de parents du Québec;
- 04.13 Prix engagement et Réussite de la Fédération des Comités de parents du Québec;
- 04.14 Rapport des conseils d'établissement et questions des membres;
- 04.15 Appréciation de la rencontre;
- 04.16 Prochaine réunion;
- 04.17 Levée de l'assemblée.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 26 0112 : Madame Mélanie Plamondon propose l'adoption du projet d'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

04.03 INVITÉE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE, MME MARYSE DEMERS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET DIRECTRICE DES SERVICES ÉDUCATIFS (JEUNES)

Madame Isabelle Thiffault explique que le Comité de parents a récolté les questions de ses membres concernant 2 sujets d'intérêt : l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année et les concentrations offertes au secondaire à compter de l'année scolaire 2012-2013. Le tout a été préalablement envoyé à Mme Maryse Demers afin qu'elle soit en mesure d'y répondre lors de la rencontre de ce soir. Mme Thiffault mentionne que si les membres ont de nouvelles questions à ajouter ce soir, ils pourront les poser à Mme Demers un peu plus tard dans sa présentation.

Mme Demers, présente un vidéo de la ministre Beauchamp et mentionne qu'elle répondra par la suite aux questions qui lui avaient été acheminées.

Enseignement intensif de l'anglais

Avant de répondre aux questions des membres, Mme Demers mentionne que les objectifs sont de présenter 10 % d'anglais intensif dans les écoles de la région pour l'année scolaire 2012-2013. Auparavant, les élèves étaient sélectionnés pour pouvoir participer à un cours d'anglais intensif.

La Commission scolaire des Bleuets offre actuellement l'enseignement de l'anglais intensif à tous les groupes de 6^e années de son territoire. La Commission scolaire de l'Énergie veut aussi bonifier son offre d'enseignement en anglais. Cette dernière travaille avec le syndicat des enseignants ainsi que les Services des ressources humaines sur ce projet.

Mme Demers s'est penchée sur les questions des membres du Comité de parents et a pu constater que les membres de différents comités touchés par ce sujet ont tous les mêmes interrogations. Elle mentionne que les réponses ne sont pas encore toutes disponibles pour l'instant.

En ce qui concerne les grilles-matières, ce sont les conseils d'établissement qui auront le dernier mot quant à l'approbation de celles-ci. Ces changements causent beaucoup de remous dans les milieux.

Pour la période de l'année scolaire où aura lieu l'enseignement intensif de l'anglais, il n'y aura pas nécessairement beaucoup plus de devoirs et leçons car cela se passera au niveau de l'interaction orale.

Voici les questions des membres : **(Des réponses plus définitives seront données lors de la prochaine rencontre dans un document écrit.)**

Q1: État de la situation en date du 31 janvier 2012 (milieux pressentis, milieux statués, etc.) Sous forme de tableau?

R : Il n'y a aucun milieu statué. Au début du projet, il semblait y avoir plus d'engouement (une dizaine de groupes) alors que maintenant, on en est de 4 à 6 groupes. Il y a une réticence de certains enseignants. Les prévisions de la commission scolaire étaient de 15 à 20 % des groupes la première année, 40 % la 2^e année, 60 % la 3^e année pour atteindre 100 % la 4^e année. La grille matière doit être entérinée par les conseils d'établissement. La commission scolaire ne veut pas imposer de modèles, par exemple : 5 mois/5 mois ou demi-journée/demi-journée.

Q2: Qu'y a-t-il de prévu pour soutenir les parents qui ont moins de connaissances en anglais, lorsqu'ils voudront aider leurs enfants lors des devoirs et leçons?

R : Pas beaucoup de devoirs prévus en anglais, interactions orales surtout. Que des mots de vocabulaire à apprendre.

Q3 : Est-il prévu que la pondération des étapes 20-20-60 % soit revue? Si oui, de quelle façon?

R : Oui, la pondération sera adaptée.

Q4 : Quels seront les impacts sur les examens du Ministère prévus pour les élèves de 6^e année? (pondération, date de passage, etc.)

R : Il pourrait y avoir 2 dates pour passer les examens pour le modèle 5 mois/5 mois mais actuellement aucun examen du ministère n'est passé par les groupes ayant de l'anglais intensif.

Q5 : Si on veut appliquer dès l'an prochain le programme, comment a-t-on préparé les 5^e années? A-t-on prévu de concentrer l'enseignement de la matière du cycle sur une période de 1½ an pour éviter d'avoir à enseigner en 5 mois la matière normalement vue en 10 mois?

R : Il n'y a aucune préparation des élèves de 5^e année à ce jour. Si le programme était appliqué sur 2 ans, « le programme serait mis dans la sècheuse ».

À long terme, étaler la concentration de la matière sur toutes les années du primaire en « limitant toutes les choses autres que les matières scolaires directes ».

Q6 : Quel sera l'impact sur le suivi du plan d'intervention des élèves concernés?

R : Tout dépend de la problématique, aménagements possibles.

Q7 : Quel sera l'impact sur les matières en général lors du passage au secondaire si l'anglais est offert dans la deuxième partie de la 6^e année?

R : Au départ, plus difficile

Q8 : Les programmes d'anglais de secondaire 1 et plus seront-ils ajustés en fonction de l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année?

R : Oui, chaque école secondaire a ajouté des heures à son cursus d'anglais

Q9 : Comment sera influencée la composition des groupes de secondaire 1 en tenant compte du décalage entre les écoles qui offrent ou non l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année?

R : Les élèves qui ont profité de l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année seront regroupés en anglais enrichi en secondaire 1.

Q10 : Quel sera l'impact sur la composition des groupes en concentration anglais au secondaire, échelonné sur 5 ans?

R : L'école recevra les élèves en tenant compte des différences de chacun.

Q11 : Quel sera l'impact sur le projet pédagogique particulier offert en 6^e année suite à l'implantation de l'enseignement intensif de l'anglais (ex. : école primaire Immaculée-Conception ou Saint-Mathieu-du-Parc)?

R : Plusieurs projets pédagogiques particuliers sont offerts dans un cadre parascolaire. De plus, s'il s'agit par exemple de chansons, cet art peut se pratiquer en anglais.

Q12 : Y a-t-il une planification en trois temps de prévue :

- Court terme : 1 an
- Moyen terme : 3 ans
- Long terme : 5 ans et plus

R : Selon les groupes qui démarrent, il y aura une modulation par la suite.

Q13 : Quels seront les impacts pour les classes multi-niveaux 5^e et 6^e année? Et pour les classes multi-niveaux à plus de 2 niveaux?

R : Pour les niveaux 5^e et 6^e année : faire le programme une année sur 2. Pour les classes de plus de 2 niveaux, les élèves de 6^e année seront délocalisés dans une autre école.

Q14 : Pour les élèves HDAA : ceux qui sont en classe avec des élèves de 6^e année vs leur niveau d'apprentissage?

R : Soutien possible. Dérogation possible.

Q15 : Si c'est le modèle 5 mois/ 5 mois qui est retenu pour l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année, lorsque les élèves seront dans la partie de l'année où ils verront les autres matières, est-ce que l'anglais, en tant que spécialité, demeurera à l'horaire?

R : Non. Il sera remplacé par des périodes de spécialistes tels que, l'art dramatique, ateliers d'écriture.

Q16 : Y aura-t-il des services supplémentaires (orthopédagogie, psychologie, etc...) pour les élèves en difficulté d'apprentissage? Comment s'organiseront ces services versus les autres élèves?

R : «On ne peut dire oui. Ça ne sera pas en fonction de l'anglais ». Le tout se fera à l'intérieur des budgets disponibles.

Q17 : Est-ce que les élèves faisant partie des groupes ciblés pour la prochaine année pour l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année ont été ou seront évalués académiquement, que ce soit au niveau de leurs connaissances en anglais ou dans les autres matières?

R : Non.

Un parent mentionne qu'il a vu un reportage de la Commission scolaire des Chênes mais qu'elle n'a pas retrouvé cette vidéo sur leur site Internet et elle se demande s'il y a moyen de l'obtenir car cette vidéo donne une très bonne idée de ce que l'anglais intensif apportera.

Mme Demers mentionne que cette vidéo devrait être disponible.

Ensuite, Mme Demers mentionne que les syndicats sont réticents aux changements et veulent appuyer leurs membres. Ces derniers, personnel enseignant, soutien ou professionnel ont le souci de l'élève et la situation les inquiète car tout cela est nouveau. Il n'y a donc pas de réponses concrètes à plusieurs questions pour l'instant.

Pour conclure ce sujet, Mme Demers présente un autre vidéo qui explique de façon textuelle à l'écran le côté méconnu et négatif de ce nouveau projet. Lorsqu'on lit le texte à l'envers, on y voit plusieurs possibilités et un avenir positif pour l'anglais intensif.

Les concentrations offertes au secondaire :

Voici la liste de questions des membres : **(Des réponses plus définitives seront données lors de la prochaine rencontre dans un document écrit.)**

Q1 : État de la situation au 31 janvier 2012?

R : Peu de changements d'école selon les intentions d'inscription pour les élèves de 6^e année.

Q2 : Quels sont les critères pour partir une concentration (seuil de rentabilité, nombre minimal d'inscription, etc.)?

R : ± 30 élèves par groupe. Groupes éclatés ou non pour les concentrations selon les modèles retenus par les écoles secondaires. Cycle de 10 jours pour toutes les écoles. Jumelage secondaire 1 et 2 pour les concentrations.

Q3 : Quelles seront les qualifications du personnel enseignant les programmes particuliers (ex. : arts, musique, natation, athlétisme, etc.)?

R : Il y aura des entraîneurs accrédités par les fédérations pour les sports, plus un enseignant pour superviser les élèves.

Q4 : Qu'est-ce ce qui sera offert au jeune qui ne désire pas s'inscrire dans une concentration en particulier? Est-ce que ce sont les mêmes règles qui seront appliquées dans toutes les écoles secondaires offrant les concentrations?

R : Ils pourront faire des heures de plus dans certaines options locales (L'équivalent des périodes en concentrations). Exemple : musique, arts plastiques, etc.

Q5 : S'il n'y a pas de programme régulier (sans concentration) d'offrir alors qu'un jeune aurait opté pour ce choix, est-ce que des frais lui seront tout de même facturés? Sera-t-il transféré d'école pour se voir offrir ce service dans une autre école de la C.S.?

R : Pas de réponse.

Q6 : Si une école n'offre pas de programme régulier, et qu'un programme d'aide financière est organisé pour défrayer les coûts d'inscription de certains élèves, quelle sera la composition du comité décisionnel?

R : Sous la responsabilité de chacune des écoles secondaires. Certains projets de fondations pourraient démarrer éventuellement.

Q7 : Quel est le processus qui peut amener une école à partir ou non une concentration? À cesser d'offrir les services pour une concentration?

R : C'est selon les intérêts du milieu.

Q8 : À quel moment le jeune et ses parents recevront-ils une réponse officielle pour l'acceptation ou non dans une ou l'autre des concentrations?

R : Fin mars pour une école d'appartenance. Avril pour une école autre que celle du secteur d'appartenance.

Q9 : S'il y a une trop grande demande pour un cours, comment seront sélectionnés les élèves? (territoire d'appartenance, résultats académiques, comportement, performance sportive, etc.)

R : Ce ne sont pas des concentrations qui favorisent l'élitisme. Les écoles travaillent sur les critères d'inscription.

Q10 : Est-ce qu'un élève pourrait se voir attribuer son 2^e choix (ex. : musique), s'il manque d'élèves pour assurer la viabilité de ce programme alors que son 1^{er} choix (ex : sport équestre) serait en excédent?

R : À ce jour, il n'y avait pas de problème d'excédent.

Q11 : Qu'est-ce qui justifie les importantes différences au niveau des coûts entre les concentrations et entre les écoles?

R : Modèle éclaté ou non. Les choix des écoles. Entraîneurs des fédérations ou non.

Q12 : Les coûts d'inscription pour une concentration seront-ils déductibles d'impôt? (notamment pour le sport)

R : Ne sait pas.

Q13 : Y aura-t-il une tarification familiale relativement aux coûts d'inscription pour les concentrations au secondaire?

R : On n'en est pas là.

Q14 : Les coûts des cartes de membres des fédérations sportives sont-elles comprises dans les coûts de programme?

R : Réponse de la commission scolaire : Oui.

Deux membres du comité de parents fournissent une information contraire suite à une rencontre sur le sujet avec une direction d'école.

Q15 : Les assurances sont-elles incluses dans les coûts d'inscription des concentrations?

R : Ne sait pas.

Q16 : Est-ce que dans toutes les écoles secondaires, l'ensemble des concentrations sera offert en secondaire 3, 4 et 5? Si non, lesquelles?

R : Possiblement.

Q17 : S'il y a poursuite de la concentration en secondaire 3, 4 et 5 et qu'en sec. 4 par exemple, il n'y a plus assez d'élèves pour justifier la poursuite du programme, est-ce que l'élève sera retourné au régulier? Dans la même concentration, offerte dans une autre école? Dans l'école de son secteur d'appartenance?

R : La commission scolaire favorise le maintien dans une même école pour toutes les années.

Q18 : Est-ce que les concentrations seront aussi offertes aux élèves en adaptation scolaire? Si non, qu'est-il prévu pour eux? Si oui, y a-t-il des aménagements prévus à l'horaire?

R : Oui.

Commentaire d'un parent : Suite à la réception de documents de la Commission scolaire et d'annonces dans les journaux, nous sommes allés aux portes ouvertes et ma fille était emballée de pouvoir s'inscrire à une concentration qui répond à ses intérêts. Or, à ma réunion du conseil d'établissement, lorsque j'ai demandé s'il y avait des questions à ce propos, la directrice a tenu à m'informer que notre école ne fait pas partie des écoles dont les élèves ont accès aux concentrations. Pourtant, lors de nos visites, nous avons beau mentionner d'où nous venions, personne n'a corrigé le tir. Et toute la publicité dit « Concentrations offertes à tous les élèves de la Commission scolaire de l'Énergie sauf La Tuque ». Nulle mention de Saint-Alexis-Des-Monts....

R : Se référer à la feuille bleue.

Questions supplémentaires posées par les parents :

Si un élève commence un parcours particulier dans une école autre que celle de son secteur d'appartenance, pourra-t-il continuer de fréquenter cette même école s'il retourne dans un parcours sans concentration particulière? **Oui.**

Y a-t-il des mesures de soutien de prévues pour aider financièrement les élèves défavorisés? **Oui, une fondation et d'autres projets pourraient être mis en place afin de les aider financièrement.**

Si un élève habite à Grand-Mère et que sa concentration choisie est à Shawinigan, le prix pour le transport scolaire sera-t-il augmenté? **Le coût de base du transport demeure le même. Il faut toutefois ajouter un montant de 200 \$ à défrayer pour fréquenter une école hors de son secteur d'appartenance.**

Est-ce qu'il y aura un tarif familial par école ou commission scolaire? **C'est à voir.**

Suspension de
la rencontre

RÉSOLUTION 27 0112 : À 20 h 35, Mélanie Plamondon propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

Adopté à l'unanimité

Réouverture
de la rencontre

RÉSOLUTION 28 0112 : À 20 h 50, madame Sylvie Mercier propose la réouverture de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

Madame Isabelle Thiffault espère que Mme Demers a pu répondre aux questionnements des membres et mentionne qu'un document sera produit en exécutif qui inclura les questions et les réponses, ces dernières étant toutefois à valider avec Mme Demers.

04.04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2011

Adoption du
procès-verbal
du 6 déc. 2011

RÉSOLUTION 29 0112 : Monsieur Hugo Royer propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections spécifiées.

Adopté à l'unanimité

04.05 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Il n'y a personne dans l'assistance.

04.06 SUIVI ET CORRESPONDANCE

SUIVI

- **Consultation sur le calendrier scolaire et les services dispensés** : L'exercice a été fait en exécutif et nous n'avons pas reçu de notes ou observations particulières.

- **Implication parentale:** Sujet au point 4.11, nous y reviendrons dans la soirée.
- S'il y a des gens qui n'ont pas eu de clé USB, ils peuvent en demander une à Mme Kathleen Grenier, secrétaire à la fin de la rencontre de ce soir.
- **Appréciation de la rencontre :** Nous nous maintenons dans du positif en ce qui concerne les commentaires.

CORRESPONDANCE

Comme il y a eu beaucoup de correspondance depuis la dernière rencontre, Mme Thiffeault fait une brève description des documents reçus.

- FCPQ : Sondage sur l'anglais intensif (répondu au mieux par l'exécutif);
- Kino-Québec : Annonce de la campagne plaisir d'hiver, volet scolaire;
- FCPQ : Document sur les réactions du Conseil général de la FCPQ au plan d'action de la FCSQ pour un renouvellement des commissions scolaires;
- M. Gaston Rioux, président de la FCPQ : vœux des fêtes;
- Bulletin d'information des Parlements au primaire et au secondaire (édition de décembre 2011);
- FCPQ – Conseil général : Convocation des délégués des comités de parents et aux délégués du FPEHDAA le 11 février à Québec;
- FCPQ – Bulletins du président (5 -19 décembre 2011 et 23 janvier 2012);
- MELS et MSSS : Bulletin d'information (novembre 2011);
- FCPQ - Essentiel de la presse : Semaines du 4 décembre 2011, du 8 janvier 2012, du 15 janvier 2012);
- Mme Katia Pelletier (Compères) : des rubans soulignant la semaine de la persévérance scolaire sont offerts aux parents. À venir chercher à la fin de la rencontre.

Concernant la convocation des délégués pour le conseil général du 11 février prochain, M. Cossette mentionne que ce sont les mêmes procédures qu'à l'habitude. Donc, le Comité de parents doit nommer par résolution 2 délégués pour assister à cette rencontre.

RÉSOLUTION 30 0112 : Madame Sylvie Mercier propose que deux délégués soient nommés. Monsieur Yves Cossette et Madame Isabelle Thiffeault représenteront le Comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie au conseil général le 11 février prochain.

Adopté à l'unanimité

04.07 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Madame Mélanie Plamondon présente les rapports financiers mensuels et cumulatifs au 31 octobre, 30 novembre et 31 décembre 2011. Elle mentionne qu'elle n'a évidemment pas encore reçu le relevé bancaire du mois de janvier 2012. Elle apporte aussi quelques précisions sur les rapports d'octobre, novembre et décembre.

Adoption de la nomination de deux délégués au conseil général

Lors de la présentation du rapport de ce soir, une erreur de calcul s'est glissée. Madame Plamondon mentionne aux membres qu'elle enverra le rapport corrigé par courriel, lors de l'envoi de la convocation de la prochaine réunion

Madame Patricia Bordeleau propose que la résolution soit adoptée sous réserve de validation lors de la prochaine rencontre.

04.08 RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS

Mme Thiffeault et Monsieur Cossette ont assisté à deux rencontres du Conseil des commissaires le 20 décembre 2011 et le 24 janvier 2012. Ce dernier présente les points qui ont retenu son attention lors de ces rencontres.

Le 20 décembre 2011 :

Comité de négociation des contrats de transport scolaire, représentation d'organismes au comité consultatif des services aux élèves HDAA, vente d'un contrat de transport, politique sur le transport scolaire, démissions aux fins de retraite, demande d'autorisation au MELS d'aliéner l'école Marie-Médiatrice (maternelle) à La Tuque, réaction à la mesure 50680 du MELS.

Le 24 janvier 2012 :

Plan d'action régional de la Commission scolaire pour son renouvellement, demandes de retraite progressive – Personnel-cadre, les Services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie en 2012-2013, programme 5330 (mécanique de véhicules lourds), désignation des délégués et d'un substitut à l'assemblée générale de la FCSQ, engagement (personnel professionnel) et démission.

Madame Isabelle Thiffeault mentionne que lors des deux dernières rencontres du Comité exécutif beaucoup de travaux ont cheminé dont : l'anglais intensif, les services dispensés, le calendrier et les concentrations.

04.09 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU CCSEHDAA

Madame Émilie Béland mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 7 décembre 2011 et que les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation des lignes directrices pour l'intégration scolaire des EHDAA;
- Présentation du guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers;
- Consultation sur le canevas du plan d'intervention du MELS.

04.10 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Il n'y a pas eu de rencontre.

04.11 COMITÉ DE TRAVAIL

Cartable :

Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre, une prochaine date est à fixer.

Conférence/Formation :

Formation : Il y aura une formation le 22 février prochain à l'Auberge Escapade à Shawinigan sur l'assemblée annuelle et la participation des parents, ainsi qu'un survol des rôles et fonctions d'un conseil d'établissement. Cette formation est offerte par le Comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie et tous les membres et substituts du Comité de parents, les membres des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents (OPP), ainsi que les directions d'école sont invités à y participer. Une invitation officielle sera envoyée par courriel pour que les gens puissent s'inscrire.

Conférence : Monsieur Sylvain Boudreau présente sa conférence Le moi inc. le 28 mars à 19 h à l'école secondaire Val-Mauricie. L'entrée est gratuite pour tous.

Un parent demande si cette soirée est ouverte aux enfants. Madame Thiffeault fera la vérification.

Cybercivisme : récolte des questions des membres :

Monsieur Cossette propose aux membres de faire l'exercice d'ajouter des points ou des questions en lien avec le cybercivisme, car il n'en a pas reçu beaucoup jusqu'à maintenant. Les feuilles seront ramassées à la fin de la rencontre.

04.12 PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Mme Thiffeault mentionne qu'elle a reçu une demande de la FCPQ afin d'alimenter la réflexion lors des travaux sur le renouvellement du plan stratégique.

Il s'agit de partager une réflexion sur les enjeux à venir dans la Commission scolaire de l'Énergie et le résultat doit être retourné à la FCPQ d'ici le 1^{er} mars.

Elle demande aux membres s'ils désirent travailler ce sujet ce soir ou s'ils préfèrent que le sujet soit discuté en Comité exécutif. Les membres désirent que ce sujet soit traité au Comité exécutif et qu'un courriel leur soit envoyé par la suite, faisant état des résultats de la réflexion. Mme Thiffeault invite les personnes présentes à faire parvenir leurs observations ou commentaires sur le sujet par courriel à son attention ou à Mme Kathleen Grenier, secrétaire du comité.

RÉSOLUTION 31 0112 : Monsieur Hugo Royer propose que le Comité exécutif traite ce sujet lors de leur prochaine rencontre et qu'un projet de réponse soit envoyés aux membres du Comité de parents, avec la possibilité de bonifier le tout compte tenu des réactions au document.

04.13 PRIX ENGAGEMENT ET RÉUSSITE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Mme Thiffeault mentionne que la FCPQ veut souligner l'implication particulière de certains parents dans le milieu scolaire. Elle explique en détail ce que sont les prix Engagement et Réussite et mentionne que les mise en candidature se terminent le 1^{er} mars prochain. Elle demande aux membres de soumettre des suggestions par courriel à son attention ou à Mme Kathleen Grenier.

04.14 RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES

Aucune intervention.

04.15 APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE

Monsieur Cossette invite les membres à compléter le formulaire d'appréciation de la rencontre et de le remettre à la secrétaire avant de quitter.

04.16 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 13 mars 2012 au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie à 19 h.

04.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION 32 0112 : À 22 h, Monsieur Hugo Royer propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Isabelle Thiffeault
Présidente

Kathleen Grenier
Secrétaire